



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Conséquences de la crise sanitaire sur l'apprentissage

Question écrite n° 32558

### Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur l'impact de la crise sanitaire actuelle sur l'apprentissage. En effet, selon le dernier baromètre ISM-MAAF de l'artisanat, celle-ci a durement touché les apprentis au même titre que les salariés. Or l'apprentissage est essentiel pour la transmission de savoir-faire : c'est par cette voie qu'une majorité de jeunes (52 %) est formée aux métiers de l'artisanat. La crise sanitaire est venue fragiliser les entreprises artisanales et, par conséquent, cette filière de formation en alternance. Ainsi, durant les mois de mars à juin 2020, la fermeture administrative de certaines activités a contraint près de 25 000 apprentis à cesser leur travail en entreprise. Dans le Grand Est, ces dispositions ont concerné 1 950 apprentis. Les activités de services à la personne ont été les plus durement impactées : coiffure (1 410), soins de beauté (280) et commerce de fleurs (230). Alors que les apprentis en sortie de formation peuvent donc compter sur un taux d'emploi bien supérieur aux élèves formés par voie scolaire, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures qu'elle entend prendre pour soutenir tout particulièrement l'apprentissage pendant la crise.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

**Circonscription :** Aube (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32558

**Rubrique :** Formation professionnelle et apprentissage

**Ministère interrogé :** [Travail, emploi et insertion](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, plein emploi et insertion](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2020](#), page 6627

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)